

Projet «Pédagogie de chantier»

Partenariats Stratégiques pour la formation et l'enseignement professionnels

Erasmus +

Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques

O1 - État des lieux des causes du décrochage scolaire, des groupes à risque et recensement des dispositifs existants en matière de lutte contre l'abandon scolaire.

Rapport national élaboré par le partenaire slovaque

L'objectif de l'activité:

A la base d'état des lieux des causes du décrochage scolaires effectué par les différents partenaires (recensement d'éléments concernant les contextes législatifs, institutionnels, organisationnels, pédagogiques, au niveau national, régional et local) de dresser un rapport global (une étude) qui vise d'identifier et analyser les causes du décrochage scolaires et appréhender toute la diversité et la complexité des situations liées à ce phénomène. La description des groupes à risques et l'identification des systèmes (dispositifs) existants en matière de lutte contre l'abandon scolaire feront partie intégrante de ce travail.

Cette activité aboutira à des rapports (nationaux) élaborés par chaque partenaire (une vingtaine de pages par rapport). Un rapport global (d'environ 80 pages) sera également établi.

1. Une présentation succincte de chaque partenaire du projet, de son public cible, de son portefeuille d'activité et de la zone de son intervention

La société M-PROMEX, s.r.o. (s.a.r.l.) est une petite entreprise qui s'occupe surtout d'offrir d'emploi aux personnes en situation de handicap. Depuis 12 ans, elle tient deux ateliers protégés. Un atelier vise la production en textile et il y a 9 femmes avec un handicap. Le second atelier s'occupe de traitement des données informatiques et donne l'emploi pour 4 femmes et 1 homme en situation de handicap.

En liaison d'avoir proposer les postes pour les personnes handicapées, la société réalise, depuis 8 ans, l'activité de l'agence d'emploi soutenu – c'est une forme des services d'emploi non étatisé. L'Agence d'emploi soutenu vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et les demandeurs d'emploi de longue durée au marché du travail et cela par la mixité des activités de diagnostic du potentiel de travail de la personne, les conseils/l'accompagnement, la médiation de travail, la préparation des futures salariés pour leur action et également les conseils à destination des employeurs. Prenant en compte les problèmes liés aux financements des agences d'emploi soutenu, la société M-PROMEX s.r.o. n'assure cette activité que sur la base des projets. Si

elle gagne un projet, cette activité est financée par le budget de projet, si non l'activité n'est pas proposée.

La société M-PROMEX, s.r.o. propose intensivement depuis plus de 10 ans les prestations de formation des adultes. Parmi son public cible se trouvent de différents groupes de demandeurs d'emploi, ainsi que le personnel de différentes entreprises et institutions.

En ce qui concerne la formation des demandeurs d'emploi, parmi le public cible pour la société, elles sont recherchées des personnes en situation de handicap, les femmes après le congé maternité, les demandeurs d'emploi de longue durée, ainsi que les jeunes et les personnes à l'âge de pré-retraite.

La formation des demandeurs d'emploi vise la création d'entreprise, le développement de leurs savoirs et savoirs-faire en informatique, le développement des savoirs-faire doux (communication, orientation sur le marché du travail, connaissance de soi, développement personnel) ainsi que la combine de formation et d'accompagnement.

La société M-PROMEX, s.r.o. recherche de trouver un profil en tant que le centre régional de formation. Elle mène ses actions dans le territoire de Kysuce et occasionnellement également dans d'autres territoires de la région de Žilina. Cette dernière se trouve dans un triangle entre les frontières de la Slovaquie, République tchèque et la Pologne, au nord de la Slovaquie. Le territoire de Kysuce est au niveau administratif divisé en deux districts – district de Čadca et district de Kysucké Nové Mesto.

Le territoire de Kysuce fait partie de la région de Žilina. La République slovaque est répartie en 8 régions – collectivités territoriales (leur liste se trouve sur la page 8).

Le territoire de Kysuce est un territoire assez pauvre. Autrefois c'était une région typiquement agricole. Avec l'industrialisation, après la seconde guerre mondiale, la production industrielle a commencé à se développer (surtout la construction mécanique, l'industrie de bois et de textile). Après les changements politiques en 1989, le territoire de Kysuce a connu une diminution considérable de la production industrielle et agricole avec une augmentation considérable de chômage, dont le taux montait en 1992 au niveau de 26 % de la population active – ce qui était une augmentation la plus dramatique de toute Slovaquie.

Actuellement, la situation est stabilisée, le taux de chômage est inférieur de moyenne nationale. La production industrielle a partiellement repris sa dimension, surtout l'industrie de voitures. L'agriculture est en amortissement et n'est plus dominante sur le territoire.

Données principales sur le territoire de Kysuce: superficie est de 935 km², population de 124,5 mille habitants, nombre des communes est 37, dont 4 villes.

Données principales sur la région de Žilina: superficie est de 6809 km², population de 690 420 habitants, 11 districts avec 315 communes, dont 18 villes.

2. Une présentation succincte de la problématique de la scolarité obligatoire et du décrochage scolaire à l'échelle nationale, en cas échéant, également à l'échelle régionale voir locale

L'obligation scolaire a une durée de dix ans et se finit au plus tard à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'étudiant atteint l'âge de **16 ans**, si la loi relative à l'enseignement n'institue autrement (en cas des élèves avec des besoins spécifiques par exemple, l'obligation scolaire peut avoir une durée de 12 ans, jusqu'à l'âge de 18 ans). Personne n'est libérée de l'obligation scolaire.

L'obligation scolaire commence à l'année scolaire qui prend cours dans l'année où l'enfant atteint l'âge de **6 ans et atteint la capacité scolaire, si la loi n'institue autrement.**

Généralement, l'obligation scolaire est organisée au premier et second degré des écoles primaires et deux années dans une école secondaire.

Dans le contexte slovaque il y a plusieurs chemins type pour répondre à l'obligation scolaire.

La voie la plus fréquente est de faire avec la réussite de 8 ans de l'école primaire + deux ans d'une école secondaire de quatre ans qui se termine par les examens de baccalauréat (lycée ou une école professionnelle). Sur cette formation de quatre ans, les deux premières années sont donc obligatoires et les autres deux ans non obligatoires.

Un autre chemin est de combiner le 8 ans réussis de l'école primaire + deux ans d'une école secondaire de trois ans (un centre d'apprentissage professionnel). C'est le même règle, les deux premières années sont donc obligatoires et la dernière non obligatoire. La finalité de cette formation est un Certificat d'aptitude professionnel.

Il en existe également un chemin de „seconde chance“. Il s'agit de combiner de 8 ans de scolarisation réussie ou pas à l'école primaire et ensuite continuer sur un apprentissage de deux ans. Cet enseignement est obligatoire dans sa totalité. Un certificat de participation est délivré à la fin. C'est une préparation pour le marché du travail dans les travaux manuels.

Une autre possibilité peu appliquée (exceptionnelle) est de répondre à l'obligation scolaire par fréquenter l'école primaire pendant 10 ans (pour les raisons de redoublement des classes à cause de mauvais résultats).

Encore une autre possibilité de répondre à l'obligation scolaire est de fréquenter le premier degré de l'école primaire (4 classes de l'école primaire) et après avoir passé des examens continuer dans un lycée de huit ans (destiné aux enfants doués/talenteux). Les premiers six ans répondent donc à l'obligation scolaire et les deux derniers sont non obligatoires.

Compte tenu de la situation générale dans l'enseignement et la composition des écoles en République slovaque, pour un abandon de l'école sont considérées des situations suivantes:

1. Ne pas répondre à l'obligation scolaire avant l'accomplissement de scolarisation obligatoire dans une école primaire
2. Ne pas répondre à l'obligation scolaire par l'accomplissement de scolarisation dans une école secondaire.
3. Quitter l'école secondaire après avoir répondu à l'obligation scolaire et n'est pas continuer des classes non obligatoires de l'école secondaire.
4. Fréquenter toutes études d'une école secondaires, mais n'est pas répondre aux condition de l'accomplissement réussi (ne pas réussir aux examens de baccalauréat ou non respect des critères pour obtenir le CAP. Autrement dit, fréquenter l'école, mais n'a pas réussi d'obtenir le diplôme).

La législation de la République slovaque ne permet pas en réalité les deux premières options. Elles peuvent avoir lieu dans les cas très exceptionnels (l'état de santé de l'enfant, déplacement d'enfant avec ses parents en étranger,....)

Les options 3 et 4 peuvent être considérées en tant que l'abandon scolaire sans pour autant de commettre une infraction de la législation en vigueur.

Pour l'intégrité des cas, il faut mentionner qu'il abandon scolaire peut avoir lieu également dans le cadre de formation post- baccalauréat ou les études universitaires. Dans ces cas-là il s'agit des personnes qui ont déjà fini la scolarisation secondaire et ont obtenu une qualification au niveau de baccalauréat ou CAP.

3. Les systèmes de scolarisation – la législation et la situation pratique (le contexte institutionnel, organisationnel et pédagogique) dans les pays partenaires. Inclure également les spécificités régionales ou/et locales, le cas échéant

Le système d'enseignement en République slovaque est composé des écoles de trois niveaux (primaire, secondaire et tertiaire). L'architecture de système éducatif et formatif est déterminée par les lois et les détails de fonctionnement de ses différentes unités sont réglementés par les Décrets du Ministère de l'éducation nationale de la République slovaque. Le système d'enseignement est géré par le Ministère de l'éducation nationale de la République slovaque (www.minedu.sk).

Une caractéristique succincte des différentes unités du système scolaire en République slovaque (RS)

ISCED 0:

Les écoles maternelles: les écoles maternelles et les écoles maternelles spécialisées assurent l'éducation et la formation des enfants de l'âge pré-scolaire.

ISCED 1:

Le premier degré des écoles primaires contient 4 classes/années. A l'issue de la quatrième année, les élèves peuvent continuer leur enseignement au second degré de l'école primaire ou postuler sur la première année de lycée de huit ans.

ISCED 2:

A ce niveau, les élèves fréquentent le second degré de l'école primaire ou après avoir réussi aux examens ils peuvent fréquenter le lycée de huit ans.

La formation professionnelle au niveau d'ISCED 2 n'existe que dans deux cas spécifiques: les conservatoires de danse et les formes spécifiques de formation professionnelle qui sont considérées comme "seconde chance" pour les élèves présentant un trouble d'apprentissage. Ce type de l'école ne permet pas de continuer les études d'un niveau plus haut.

ISCED 3:

Ce niveau offre trois opportunités pour obtenir une qualification:

- Lycée,
- Ecoles secondaires professionnelles et
- Centres d'apprentissage professionnel.

Le lycée (ISCED 3A) est un organisme de formation générale, qui prépare les étudiants surtout pour faire des études universitaires. Le lycée a au moins quatre et au plus huit classes. Par un examen réussi de baccalauréat la formation complète de second degré est finie.

L'école secondaire professionnelle offre généralement l'enseignement au niveau d'ISCED 3A. Ce type d'école prépare les étudiants pour l'exécution des activités professionnelles, surtout dans secteurs technique et économique, pédagogique, socio-juridique, artistique, culturel, de santé et de gestion. Les diplômés obtiennent les connaissances générales et également professionnelles.

Les matières générales sont enseignées dans une étendue entre 42 % et 45 % et aux matières qui touchent le travail est consacré entre 55 % et 58 % du temps. Les cours durent quatre ans. La formation professionnelle secondaire complète doit se finir par un examen de baccalauréat réussi. Les diplômés d'une école secondaire peuvent poursuivre leurs études dans une haute école ou université.

Conservatoire de musique est un type de l'école secondaire professionnelle qui forme les élèves dans la matière de chant, danse ou l'art dramatique et pour les études en haute école. Le conservatoire de musique a généralement six classes et se finit par absolutoire.

Centre d'apprentissage professionnel offre la formation de travail sur ISCED 3C et partiellement également au niveau d'ISCED 3A. Ce type de l'école vise la pratique. Le programme de formation le confirme. Au niveau d'ISCED 3A les matières générales présente entre 25 % et 50 % de formation, au niveau d'ISCED 3C uniquement entre 20 % et 40 %.

Le centre forme les étudiants dans les programmes durant deux, trois ou quatre ans pour l'exécution des métiers ouvriers et les activités professionnelles. Les études se finissent par un examen final.

Le programme de quatre ans offre l'enseignement pour exécution de certaines activités techniques ou économiques du caractère opérationnel. Les études offrent la formation secondaire professionnelle complète est se finissent par un examen de baccalauréat. Sorties permettent un accès

à l'emploi, participation à l'ISCED 3A offre deux opportunités: accès aux études tertiaires et au marché du travail. L'ISCED 3C formation dure trois ans, dans certains cas uniquement deux ans.

Les écoles secondaires organisent les enseignements supplémentaires et post-bacalauréat, qui permettent l'approfondissement et perfectionnement dans certaines métiers et la spécialisation pour l'exécution de certaines activités techniques et économiques du caractère opérationnel. Les études se finissent par un examen de baccalauréat.

Même si les écoles secondaires générales (ISCED 3A) et les écoles secondaires professionnelles sont selon la loi égales et donnent accès aux études universitaires, les étudiants désirant poursuivre les études dans le domaine techniques fréquentent généralement les écoles secondaires professionnelles. Les étudiants qui ont choisit au niveau secondaire la formation en ISCED 3A désirent dans la plupart de cas accéder au marché du travail, mais en même temps, ils ne veulent pas perdre l'opportunité de poursuivre, éventuellement, les études universitaires.

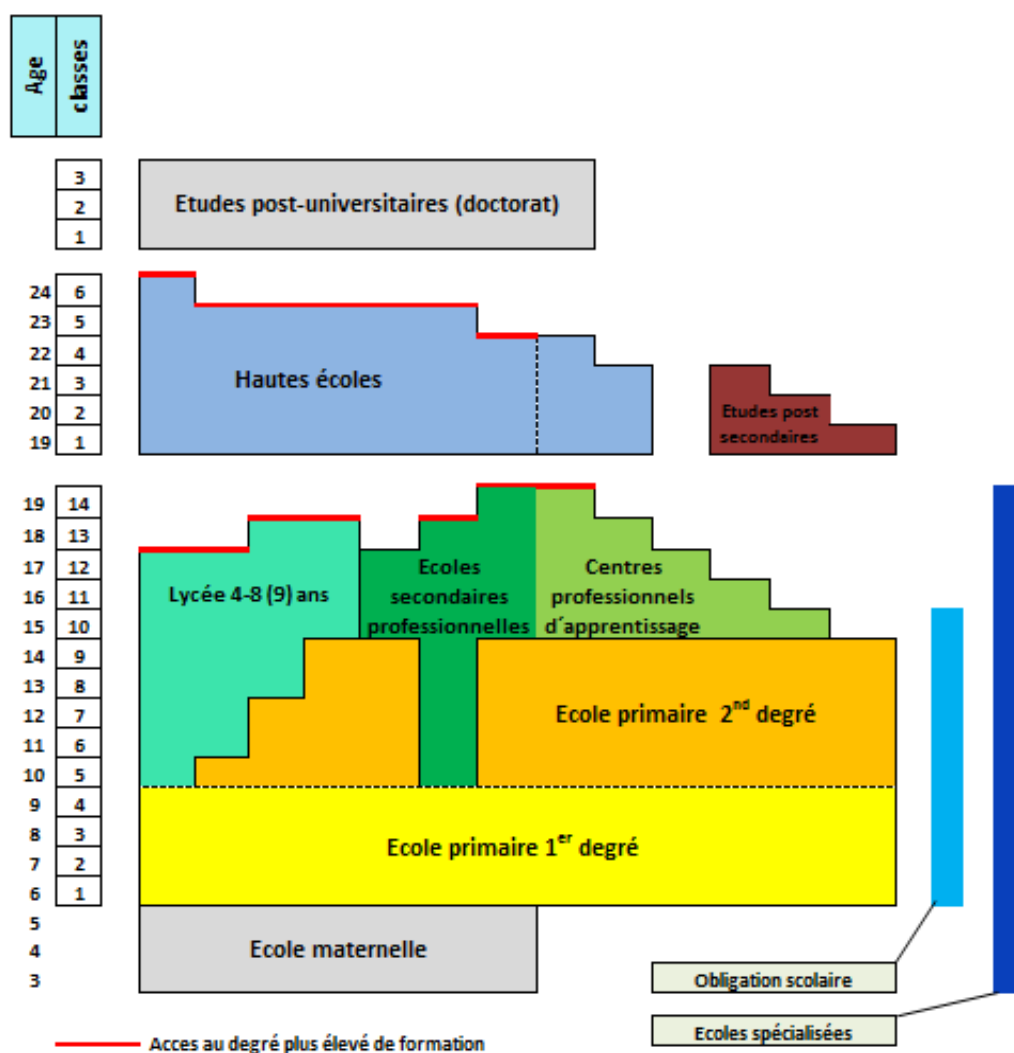
ISCED 4:

Les écoles secondaires offrent comme supplément le programme post secondaire pas tertiaire, il s'agit des études secondaires supplémentaires. Celles études peuvent durer entre un et trois ans. Le niveau de ces programmes est différent. Certains sont conçus pour les diplômés d'ISCED 3A et autres pour les diplômés des centres d'apprentissage professionnel d'ISCED 3C. Il existent également les cours pour les diplômés d'ISCED 3A programmes, qui correspondent au but et à la durée d'ISCED 3A, d'ISCED 4 ou d'ISCED 5B.

ISCED 5 et ISCED 6:

Les hautes écoles sont les structures supérieures de formation, de science et de l'art qui ont un droit exclusif d'offrir la formation universitaire. Les études universitaires durent entre 4 et 6 ans et se finissent par un examen final d'Etat. Conformément au système de Bologne, les études sont composées de trois parties: Bachelor, Master et PhD. Aux diplômés des études universitaires sont attribués les titres suivants: les études durant trois ans = études bachelor = titre „bakalár“ (Bc.); les études durant quatre ou cinq ans = études master = titre „magister“ (Mgr.); les études de quatre ou cinq ans dans les domaines techniques, agricoles et d'économie = études d'ingénieries = titre „ingénieur“ (Ing.); dans le domaine de médecine „docteur de médecine“ (MUDr.) et dans le domaine vétérinaire „docteur de médecine vétérinaire“ (MVDr.). Les études bachelor et les études master tombent sous l'ISCED 5. Les études de doctorat (III degré des études universitaires) avec le droit d'utiliser le titre PhD sont les études au niveau ISCED 6.

Détails sur les éléments du système scolaire sont présentés dans le schéma suivant:



4. Les acteurs principaux (autorités nationales, régionales et locales) agissant dans le champ de la scolarisation – scolarisation obligatoire. Élaborer la liste des acteurs et mentionner leurs compétences et l'importance de leur influence

Pour comprendre le système scolaire en République slovaque il est important de noter qu'il y a une pluralité des compétences de fondation/création des écoles. Les différentes écoles peuvent être créées par les communes (écoles maternelles et écoles primaires), par collectivités territoriale au niveau régional (écoles secondaires), par les organes d'Etat (conseils régional) surtout les écoles primaires et secondaires pour les élèves et les étudiants avec des besoins de formation spécifiques (mais également les écoles primaires et secondaires ordinaires si le réseau des écoles créées par les collectivités territoriales ne couvre pas les besoins en enseignement dans un territoire donné). En plus, à tout niveau d'enseignement les fondateurs des écoles peuvent être les églises reconnues par l'Etat (écoles d'église) ainsi que d'autres fondateurs (écoles privées).

Les collectivités d'école (les conseils d'école) ont une place dans toutes écoles, qui dans le cadre de leur activité ont certaines compétences relatives à la conception des règles (une partie des politiques).

C'est le Ministère de l'éducation nationale de la République slovaque qui est l'acteur principal dans le domaine de création des règles et des politiques dans le cadre du système scolaire. Ce sont également les Bureaux scolaires qui participent sur l'élaboration des règles (les politiques) dans une région ou une commune. Prenant en compte la pluralité des fondateurs des écoles en Slovaquie, il y a également la pluralité des Bureaux scolaires, un Bureau scolaire de collectivité territoriale régionale, par exemple, les Bureaux scolaire des communes (dans ce cas-là il est très fréquent de créer un Bureau scolaire commun pour plusieurs communes qui trouvent un accord commun) ou de créer un Bureau scolaire de diocèse (pour les écoles d'église).

Dans la période avant les changements importants sociétaux et économiques (avant 1989) toutes écoles étaient les écoles d'Etat et des Bureaux scolaires uniquement les Bureaux scolaires d'Etat (dénommés les départements scolaires), qui travaillé au niveau de chaque district comme des organes faisant partie de l'administration d'Etat.

Après 1989 (chute de communisme) les règles sont devenus plus libéraux et les écoles confessionnelles et privées ont été créées.

La décentralisation s'installe petit à petit et les compétences dans la gestion scolaire étaient presunuté de l'Etat vers les collectivités locales ou l'Administration territoriale. Un réseau large des écoles a été créé, dont les fondateurs sont soit les collectivités locales (commune ou villes) ou les collectivités régionales. Ce réseau des écoles créées par les collectivités sont par les statistiques indiqué comme les écoles d'Etat (surtout pour la raison que la décentralisation des compétences était accompagnée par la décentralisation des moyens du budget d'Etat – c'est l'Etat qui donne des moyens financiers pour le fonctionnement des écoles fondées par les collectivités par le biais des transferts affectés du budget d'Etat). e poude es

Pour illustrer l'architecture des autorités scolaires régionales et locales nous donnons l'exemple de la région de Žilina: La République slovaque est composée de 8 administrations régionales. La situation est identique dans la région de Žilina et dans les autres régions.

L'Administration territoriale de Žilina est le fondateur des écoles secondaires et des centres de l'enseignement par travail. C'est le département scolaire et du sport de l'administration territoriale de Žilina qui doit gérer le domaine scolaire. En plus, ce département a des compétences de fonder les réseaux des écoles primaire d'art, des écoles linguistiques ainsi que de différents types des

établissements scolaires (établissements de logement, de restauration, de loisirs,...).

Par la compétence de l'Administration territoriale de Žilina sont créés des organes suivants qui peuvent être considérés comme des autorités régionales:

- un Conseil scolaire territoriale au près de l'Administration territoriale de Žilina, qui a 11 membres – les représentants de directeurs des écoles, les représentants des conseils d'école, les représentants des parents et des représentants d'Etat et de l'Administration territoriale

- un Conseil pour l'éducation et formation professionnelle au près de l'Administration territoriale de Žilina. Il est composée de 21 membres représentant des organes d'Etat, de l'Administration territoriale, des entreprises industrielles et des unions. Sa mission principale consiste en coordination des l'éducation et formation pour les besoins pratiques et le marché du travail.
- le Parlement régional des écoles secondaires de l'Administration territoriale de Žilina. Ce Parlement régional des écoles secondaires est un organe consultatif de président de l'Administration territoriale de Žilina dans le domaine de la politique de la jeunesse.

Le Bureau scolaire régional de Žilina est un bureau régional qui assure la fonction de création des écoles secondaires et les établissements scolaires qui font partie de la propriété d'Etat (surtout les écoles pour les élèves et les étudiants avec des besoins spécifiques). Il assure en même temps les devoirs de l'Administration d'Etat envers les autres fondateurs des écoles et les établissements scolaires sur le territoire de région de Žilina.

Le Bureau scolaire régional de Žilina est, entre autre, le fondateur des établissements scolaires qui participent et sont actifs dans la prévention contre le décrochage scolaire. Ce sont les établissements suivants:

- Centre de diagnostic
- Centre de diagnostic pour la jeunesse
- Centre de conseils spécifiques pédagogiques
- Réseau des Centres des conseils pédagogiques et psychologiques et de prévention.

Dans la liste des autorités régionales scolaires se trouvent également des Bureaux scolaires territoriaux, qui sont créés par les collectivités (communes, villes ou un groupement des communes). Sur le territoire de la région de Žilina il y a 23 Bureaux scolaires territoriaux. Ces derniers sont compétents dans l'action des écoles primaires.

Sur le territoire de Kysuce (district Čadca et district Kysucké Nové Mesto), il y a au total de 6 Bureaux scolaires territoriaux. Les Conseils scolaires territoriaux sont des partenaires pour les Bureaux scolaires territoriaux.

Au niveau local, on peut considérer comme des autorités locales d'une part de différentes écoles primaires et secondaires et d'autre part des Conseils d'école, créés au près de chaque école.

5. Les données statistiques sur l'abandon scolaire / les sorties de la scolarité obligatoire (les autorités dans ce domaine, la description de la méthodologie de recensement et de la publication des données statistiques /méthodes/ et des données concrètes et leur interprétation dans les pays partenaires du projet

Selon le recensement des données, les différents écoles tiennent un registre sur ses élèves. L'information sur l'accomplissement réussi des obligations et des critères pour obtenir le diplôme fait partie du registre, ainsi que les données relatives à non accomplissement ou l'abandon scolaire.

L'information sur les élèves qui n'ont pas réussi à terminer avec du succès ou ont abandonné l'école sont transmis au fondateur de l'école et au Conseil d'école, ainsi que au bureau scolaire correspondant. Les données sont collectées et stockées dans un système électronique interne.

Les données relatives au nombre des élèves qui n'ont pas terminé ou qui ont abandonné l'école ne font pas l'objet des statistiques publiques scolaires au niveau national.

En Slovaquie, l'autorité nationale qui donne la garantie pour les études statistiques publiques est l'Institut des statistiques de la République slovaque. L'autorité nationale pour le domaine des statistiques scolaires et le Ministère de l'éducation nationale (la dénomination complète de ce Ministère est le Ministère de l'éducation nationale, de science, de la recherche et du sport de la République slovaque). Ce Ministère a créé dans le passé sa structure spécialisée et responsable pour les statistiques scolaires – l'Institut des informations et des pronostics scolaire, qui était en 2014 intégrée au Centre des informations scientifiques et techniques de la RS.

Nous avons demandé le Centre des informations scientifiques et techniques de nous transmettre des données statistiques correspondante. Selon la réponse du représentant de l'autorité statistique scolaire (Centre des informations scientifiques et techniques de la RS) – une fois l'élève quitte le système scolaire, il est effacé du registre et le système scolaire ne fait plus le suivi de ce groupe des jeunes.

Ils sont disponibles les données relatives au nombre des élèves qui ont abandonné l'école primaire avant le huitième classe (dans la période de scolarité obligatoire). Le nombre des élèves, au 15 septembre 2014 a présenté des données suivantes:

- Nombre des élèves de 1^{ière} au 4^{ième} classe de l'école primaire 161
- Nombre des élèves de 5^{ième} au 8^{ième} classe de l'école primaire 1778
- Nombre total des élèves 1939

Il y avait dans le registre 425 731 des élèves à la date du 15/09/2014. De cette base le nombre des décrochers présente donc 0,45 %. Pour estimer le % de l'abandon précoce il faut diviser le nombre de 1939 décrochers par le nombre des élèves qui terminent l'école primaire d'une classe. Cela permet de faire une estimation de pourcentage des décrochers des élèves des écoles primaires au niveau de 3,7 %. Cet indice montre que le nombre de ces qui quittent l'école avant de sa fin est minimal, ce qui est un impact des règles préventifs et reprévisifs.

Le Centre des informations scientifiques et techniques traite également des estimations qualifiées de nombre des personnes ayant décroché les études à l'école secondaires. La méthodologie est basée sur les données agrégées sur le nombre des étudiants dans une classe au niveau national (stav 1 – úspešne ukončení + novoprijatí = stav2). Rozdiel stav 2 – stav 1 je drop out suma z toho je rátný percentuálny podiel sumy drop out voči stavu 1.

Le calcul des étudiants, qui ont abandonnées les études avant avoir obtenu un certificat (diplôme) dans le volet des études en présentiel:

Données sur le total des écoles secondaires					% des
Année scol/élèves	élèves	gradués	nouveaux arrivants	différence	décrocheurs
2013/2014	234654	56681		177973	

2014/2015	226902		60852	166050	
Nbr de décrocheurs				11923	6,70%

Données sur le total des écoles secondaires sans ZUUP ^{1/}

Année scol/élèves	élèves	gradués	nouveaux arrivants	différence	
2013/2014	229069	55521		173548	
2014/2015	220863		57467	163396	
Nbr de décrocheurs				10152	5,85%

Données sur le total des écoles secondaires
Uniquement ZUUP ^{1/}

Année scol/élèves	élèves	gradués	nouveaux arrivants	différence	
2013/2014	5585	1160		4425	
2014/2015	6039		3385	2654	
Nbr de décrocheurs				1771	40,02%

Note:

1/ une grande partie sur le nombre des décrocheurs présente les filières avec du programme de formation spécifique/adapté (ZUUP), où les élèves en grandes difficultés peuvent juste compléter leurs obligation scolaire et quittent l'école après la première classe.

Les données mentionnées ne sont pas disponible sur différentes régions ni dans une autre structure.

6. Les raisons du décrochage scolaire

Les raisons pour lesquelles les jeunes abandonnent l'école sont absolument individuelles. Néanmoins, il est possible de mettre en évidence de certaines raisons (tendances) répétitives. Nombreuses sources soulignent la place importante des raisons sociales – surtout l'environnement social défavorisé en tant que la raison du décrochage scolaire. Dans les cas concrets, les raisons d'abandon sont généralement étroitement liées entre elles et elles agissent dans une interaction dans laquelle il est difficile de déterminer les vraies raisons et leurs circonstances.

Dans la partie suivante sont décrits certaines avis généraux et classés sur les raisons de décrochage scolaire dans le contexte de la République slovaque.

a) Législatives

L'obligation scolaire en République slovaque a une durée de dix ans. Elle commence à l'année scolaire qui prend cours dans l'année où l'enfant atteint l'âge de 6 ans et se finit au plus tard à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle l'étudiant atteint l'âge de 16 ans. Une partie des élèves a pour l'objectif répondre à l'obligation scolaire et après son accomplissement quitte généralement l'école (généralement sans un diplôme ou bulletin affirmant l'accomplissement des études avec une réussite).

b) Personnelles (psychologiques)

L'abandon scolaire a également des raisons personnelles (psychologiques). Dans cette catégorie on trouve la non capacité d'élève d'apprendre de manière efficace, les troubles de sa motivation ou comportement. Il y a des raisons comme absentéisme régulier ou manque de discipline ou persévérance d'élève.

Les raisons de santé sont classées dans ce groupe. Les élèves avec des besoins spécifiques peuvent en République slovaque répondre à la scolarité par leur intégration dans les écoles ordinaires (souvent avec un programme d'apprentissage individuel) ou dans un réseau des écoles spéciales (exceptionnelles). Le système scolaire est apt donc, de créer des conditions pour répondre à l'obligation scolaire également pour les élèves du handicap social ou de santé.

c) Pédagogique

On peut exprimer ces raisons surtout comme une exigence élevée avec un résultat insuffisant d'élève. L'abandon de l'école pour cette raison est au niveau des écoles primaires assez rare. Le système scolaire est conçu de telle manière, qu'en raison de non capacité à suivre l'apprentissage standardisé par l'élève à l'école primaire, ce dernier peut être inscrit dans une autre école ou continuer dans la même école par redoublement de classe. Cette raison est plus importante au niveau des écoles secondaires, quand les étudiants n'ont pas eu une idée claire sur le programme pédagogique de l'école ou sur son exigence.

Parmi les raisons pédagogiques se trouvent également l'ambiance et les relations à l'école donnée. Selon les résultats de nos études, à peu près un quart des élèves exprime des avis négatifs sur les relations globales (tracasserie ou les relations avec des camarades ou des enseignants, par exemple). Pour résoudre ces raisons il y a un système d'accompagnement/conseils dans l'enseignement.

Parmi les raisons pédagogiques se trouvent également le taux d'attractivité (ou non attractivité) de l'école et de processus d'apprentissage pour les élèves. Le taux d'utilisation des ordinateurs et des programmes modernes de multimédias s'amélioré considérablement dans les dernières années, ce qui rend l'école plus attractive pour les élèves.

d) Sociales

Ce groupe des raisons est considéré comme les raisons les plus fréquentes du décrochage scolaire. Le niveau d'éducation des parents et leur attitude envers l'importance de formation pour future l'insertion professionnelle de leur enfant (traditions familiales) fait partie de ces raisons. Et on peut y ajouter la non capacité des parents d'instruire leurs enfants dans la situation de risque de l'abandon scolaire ou tout simplement non intérêt des parents sur l'éducation de leurs enfants.

On peut classer parmi les raisons sociales également un environnement peu stimulant ou le fait que les élèves proviennent de milieux socialement défavorisés, exclus. En Slovaquie cette réalité est clairement démontrée dans les communautés des Romes, par exemple, qui vivent dans la plupart des cas dans les colonies ségréguées, en grande densité.

e) Economiques

Parmi des raisons économiques se trouvent le niveau salariale base des familles (manque de finances) ou la menace par la pauvreté, ou la vie réelle déjà dans la pauvreté. Il est attendu, dans ces

familles, que le jeune participe aux recettes de la famille ou à garantir les conditions pour la vie de famille (dans les régions agricoles le travail sur le champs ou soins des animaux, par exemple).

f) Autres (détailler) – voir les données sur les résultats des études

Lors de l'an scolaire 2012/2013 une étude large sur les avis des directeurs des écoles primaires et secondaires était menée sur la problématique de décrochage scolaire. Les résultats présentent les avis de 620 répondants (à peu près de ¼ de toutes écoles).

Raisons pour l'abandon précoce de l'obligation scolaire

Les directeurs des écoles primaires et secondaires considèrent comme les raisons les plus fréquentes de décrochage scolaire surtout le milieu familial socialement défavorisé (72,2 %), mauvais résultats dans l'apprentissage (66,2 %) et le bas niveau de formation des parents (61,4 %). Peu de répondants ont souligné comme des raisons des besoins spécifiques d'éducation et formation des élèves (16,6%), leur handicap physique ou mentale (14,2 %), les lacunes apparaissant dans les établissements institutionnels de l'éducation (4,5 %). De résultats présentés est évident, que la raison principale qui influence le décrochage scolaire des élèves et leur environnement familial et l'attitude des parents envers l'instruction de leurs enfants.

Tableau

Les raisons de décrochage scolaire	Nbr de réponses	%
Mauvais résultats de travail d'élève	396	66,2
Milieu familial socialement défavorisé	423	72,2
Bas niveau d'instruction des parents	367	61,4
Besoins spécifiques d'éducation et formation des élèves	99	16,6
Conséquences d'une éducation institutionnelle	27	4,5
Handicap physique ou mentale	85	14,2

Note: Plusieurs réponses ont été données sur la question, donc les réponses sont plus nombreuses que le nombre des répondants (620 au total). Le pourcentage est compté comme la part de nbr des réponses et le nbr des répondants.

Les réponses démontrent que les directeurs des lycées (L) et des écoles secondaires professionnelles (ESP) notent le plus souvent comme la raison de décrochage scolaire les mauvais résultats de travail des étudiants, tandis que les répondants travaillant dans les écoles primaires (EP) et les écoles associées (EA) voient comme la raison surtout le milieu familial socialement défavorisé des élèves. Les directeurs des écoles primaires ont noté plus souvent comme la raison de l'abandon précoce de l'école le bas niveau d'instruction des parents et le handicap physique ou mentale des élèves. Les directeurs des écoles associées présentent un avis plus nombreux que la situation pourrait avoir son origine également dans les besoins spécifiques d'éducation et formation des élèves et des conséquences d'une éducation institutionnelle.

Tableau

Les raisons de décrochage scolaire	EP	L	ESP	EA
Mauvais résultats de travail d'élève	62,8	83,9	70,6	53,1

Milieu familial socialement défavorisé	77,2	54,8	66,2	75,0
Bas niveau d'instruction des parents	71,5	35,5	47,8	53,1
Besoins spécifiques d'éducation et formation des élèves	18,5	16,1	11,0	20,8
Conséquences d'une éducation institutionnelle	3,3	6,5	5,1	12,5
Handicap physique ou mentale	19,0	8,1	5,1	7,4

Note: Plusieurs réponses ont été données sur la question, donc les réponses sont plus nombreuses que le nombre des répondants (620 au total). Le pourcentage est compté comme la part de nbr des réponses et le nbr des répondants.

7. Les impacts de décrochage scolaire

L'abandon scolaire a ses conséquences dans différents domaines. Les impacts sont présentes au niveau de jeune lui-même, de sa famille, mais également au niveau de la région, voir toute société.

a) Personnelles (psychologiques)

Les impacts de décrochage scolaire sont en premier lieu présentes chez le jeune lui-même. Dans ce domaine, son insertion sur le marché du travail est limitée de manière considérable, où il y a la chance plutôt pour les jeunes diplômés qui ont terminé avec le succès la formation que pour les jeunes sans diplôme.

La perspective de qualité de vie dans l'avenir se détériore chez lui et monte le risque d'exclusion sociale et la menace par la pauvreté.

Si le jeune a abandonné l'école pour la raison de non accomplissement de l'apprentissage, un sentiment de l'échec, de déception et d'amertume est présent.

La motivation pour surmonter les difficultés liées au chômage et à la base formation se dégrade. Il y a le risque que les jeunes s'adaptent et de se „mettent dans les mains de destin“.

b) Sociétaux

Le chômage est un élément négatif sociétal, surtout le chômage de longue durée. Il y a une forte probabilité, que les jeunes sans formation participent à l'augmentation de taux de chômage.

Un autre fait négatif est non exploitation du potentiel de ces jeunes. Les jeunes sans diplôme ont nombreuses caractéristiques positives, qui doivent être soutenues et mises au profit de la société. A travers le prisme de la formation non suffisante, leur insertion sociale est difficile et même leurs connaissances et savoirs-faire qui font leurs points fortes sont dévastés.

Les jeunes sans formation et ensuite sans une insertion professionnelle et sociale adaptée sont menacés de manière forte de s'associer aux différentes activités anti-sociétales voir criminelles. Cela mène vers la criminalité et d'autres phénomènes sociétales non désirés.

c) Economique

Les impacts économiques se présentent à côté de l'individu et également à côté de la société.

Pour l'individu, l'abandon de l'école est accompagné par l'opportunité diminuée d'avoir le revenu du travail et s'il trouve un poste, son revenu est plus bas que ce de diplômés. Le bas revenu ou le revenu insuffisant mène vers la dégradation de la qualité de vie et limite cet individu.

A côté de la société, l'abandon scolaire augmente l'exigence en dépenses supplémentaires (indemnités liées au chômage, éventuellement sur la réinsertion scolaire /seconde chance/ ou les indemnités offertes à ce genre dans le cadre de réseau social (aide dans la situation de pénurie, par exemple).

d) Autres (détailler)

Dans les paragraphes précédents sont décrits des impacts négatifs de l'abandon scolaire. Dans une petite dimension, l'abandon précocement peut avoir des effets positifs. Dans le fait de quitter l'école (même peut être contre son gré) d'un élève difficile, qui était l'origine de nombreux problèmes, qui a détérioré les relations et donné des mauvais exemples, son départ peut mener vers l'amélioration de climat ou des relations.

En cas de quitter l'école librement, si l'abandon est motivé par l'offre d'un emploi ou par participation sur les recettes familiales, les impacts peuvent être positifs pour le décrocheur et également pour sa famille. Mais la perspective de maintenir ce poste pour long terme est douteuse.

8. Les systèmes de lutte contre l'abandon scolaire, description des dispositifs de prévention - le contexte institutionnel, organisationnel et pédagogique

Cadre législatif

La problématique de l'ensemble scolaire – l'enseignement régional, qui couvre les écoles maternelles, primaires et secondaires, y compris les liens de l'obligation scolaire est traitée surtout dans la loi scolaire - loi n° 245/2008 de RdL relative à l'éducation et à la formation.

Les compétences des écoles, des fondateurs, des Conseils d'école et des Bureaux scolaires sont influencées en grande partie par la loi n° 569/2008 de RdL relative à l'Administration d'Etat dans l'enseignement et dans la collectivité scolaire.

La troisième loi importante est la loi n° 597/2008 de RdL relative au financement des écoles primaires, secondaires et des établissements scolaires.

En dehors des normes juridiques, le Ministère de l'éducation nationale a la compétence de publier des Décrets et des Instructions méthodologiques pour le système scolaire et son règlement.

Cadre institutionnel

Les acteurs suivants participent à la prévention de décrochage scolaire:

- le Ministère de l'éducation nationale de la RS (par la formalisation des règles législatives et méthodologiques pour le système scolaire et pour le financement du système scolaire).
- Le Bureau scolaire régional – l'organe de l'administration d'Etat décentralisée dans le domaine d'enseignement (par la formalisation et exécution des règles de l'Administration d'Etat envers toutes écoles et leurs fondateurs).

- L'administration territoriale régionale – les organes de l'Administration territoriale, le Bureau scolaire de l'Administration territoriale avec la compétence envers les écoles dont il est fondateur et envers leur collectivités scolaires).
- Collectivité locale – les organes de collectivités (villes et communes avec la compétences de créer, disoudre et financer les écoles primaires et les écoles maternelles).
- Les Bureaux scolaires territoriaux – créés par les collectivités des municipalités.
- Différentes écoles, leur directeurs et les collectivités scolaires – Conseils scolaires.

Les acteurs mentionnés participent à la création des conceptions et stratégies, règles législatifs et méthodologiques, qui donnent les bases pour l'environnement préventif.

L'outil de prévention contre le décrochage scolaire le plus important est justement le système des règles bien conçu, qui minimise de manière considérable, surtout au niveau de l'école primaire, les abandons précoces.

En plus, dans le systèmes scolaire interviennent différents types des établissements avec différentes fonctions, mais une partie de leur mission consiste à travailler avec les jeunes, leur implication active dans les loisirs ou la résolution professionnelle des problèmes qui apparaissent. Ce sont:

- Les Centres d'accompagnement spécifique pédagogique
- Les Centres d'accompagnement pédagogique et psychologique et de la prévention
- Les Centres de diagnostic.

L'Administration territoriale et les différentes communes participent à la création des Centres de loisirs ou des Centres scolaires des activités de centre d'intérêt.

Cadre organisationnel

La relation principale organisationnelle dans le cadre de prévention contre le décrochage scolaire est la relation entre l'école (directeur de l'école et des pédagogues ou des professionnels), l'élève et/ou ses parents. Dans la plupart des situations de menace de décrochage scolaire, il s'agit de cas individuels qui demandent un diagnostic personnalisé et une solution également personnalisée.

En cas de nécessité, c'est l'encadrant éducatif qui est associé à la résolution de problème. Sur certaines écoles secondaires intervient un psychologue scolaire. Les écoles secondaires et primaires peuvent faire recours aux Centres d'accompagnement pédagogique et psychologique et de la prévention, impliqués dans chaque district, pour chercher les solutions personnalisées.

Dans un autre niveau (transmettre les informations et proposer les solutions plus complètes) la relation entre l'école et son fondateur, éventuellement entre l'école et le Bureau scolaire territorial est importante. Cette relation s'applique si dans une école il y a plusieurs cas de décrochage ou les indices montrant la détérioration de la situation. Selon les données disponibles, plus de 50 % des écoles ne connaissent pas le décrochage scolaire ou très rarement. Dans les autres à peu près 30 % des écoles il y a chaque année entre 1 et 3 cas de l'abandon précoce. C'est la raison pour laquelle le besoin de résolution des problèmes de la prévention par le système ou par les solutions complètes demande rarement l'intervention des fondateurs des écoles ou les Bureaux scolaires.

Contexte pédagogique

Les pédagogues des écoles sont en contact direct journalier avec des élèves et ce sont eux, potentiellement les premiers, qui peuvent observer les symptômes de risque de décrochage ce qui a une forte importance pour une prévention efficace.

Dans le contexte pédagogique sont cependant caché des autres réalités importantes.

Une des raisons de décrochage scolaire est non accomplissement de l'apprentissage dans la classe. Les pédagogues ont un rôle important de permettre aux élèves moins doués/talentueux ou aux élèves avec des troubles de comportement, motivation ou apprentissage de maîtriser l'apprentissage ordonné.

Un élément important du contexte pédagogique est l'attractivité globale de l'apprentissage scolaire. Actuellement, cette attractivité en Slovaquie et également dans la région de Žilina ou dans le

territoire de Kysuce est renforcée par une introduction massive des techniques modernes didactiques, par la computerisation des écoles et lancement des programmes et des outils de formation multimédias et interactifs.

L'instauration des bonnes relations entre l'élève et l'école et les bonnes relations entre les élèves eux-mêmes, ainsi que les relations entre les élèves et les pédagogues est un des outils importants de prévention contre le décrochage scolaire. Les activités de loisirs et l'organisation de différentes activités de centre d'intérêt ou de création des groupes d'activités favorisent cette situation.

Contexte régional

Comme on a déjà mentionné dans une autre partie du rapport, un ensemble des données statistiques type sur le décrochage scolaire n'est pas disponible. Lors de l'an scolaire 2012/2013 une étude était réalisée, dont les répondants étaient les directeurs des écoles. Cette étude, entre autre, met en évidence des écarts considérables dans la présence de décrochage entre les écoles. C'est justement dans la région de Žilina où sur le sujet de l'abandon précoce 77,0 % des directeurs questionnés ont mentionné, que dans l'année scolaire précédente, il n'y avait pas. Sur cette question le moins réponses positives ont donné les répondants de la région de Košice (52,8 %), de la région de Trnava (54,3 %) et de la région de Banská Bystrica (57,1 %). Les résultats mettent en évidence, que le décrochage est plus souvent présente dans les grandes villes. Les régions présentant un abandon plus fréquent présentent également une concentration élevée des citoyens issus du milieu social défavorisé.

9. Les bonnes pratiques dans le domaine de prévention contre l'abandon scolaire

Bonne pratique A)

- a) Une description succincte de la structure (autorité) – porteur de la bonne pratique

Le Centre des conseils pédagogiques et psychologiques et de prévention à Kysucké Nové Mesto – fait partie d'un réseau national de ce type de centres

b) Une description succincte du contexte de la bonne pratique

A la base de la loi n° 245/2008 de RdL relative à l'éducation et à la formation (loi scolaire) les Centres des conseils pédagogiques et psychologiques et de prévention ont été créés au 1 septembre 2008. Ces centres poursuivent une action réussie des Bureaux de consultation pédagogique et psychologique, dont ils sont les successeurs.

Le Centre de prévention éducative et psychologique à Kysucké Nové Mesto offre un accompagnement complet et le soins préventif en psychologie, pédagogie spécifique, diagnostic et en éducation aux enfants, sauf des enfants en situation de handicap (qui sont pris en charge par les centres spécialisés), surtout dans le domaine d'optimisation de leur développement personnel, formatif et professionnel, soutien au développement de leur talent, d'élimination des troubles de développement psychique et des troubles comportementaux. En concertation avec la famille, l'école et l'établissement scolaire ce centre offre les soins préventifs éducatifs et psychologiques aux enfants et aux élèves depuis leur naissance jusqu'à la fin de formation initiale (préparation pour l'insertion professionnelle) et aux leurs représentants légaux, surtout en cas de présences des troubles de développement psychique et comportementaux et la présence des phénomènes socio-pathologiques dans la population des enfants.

c) Une description succincte de la bonne pratique elle-même (public cible, contenu et méthodes, résultats obtenus)

Le Centre offre ses prestations dans un portefeuille large d'accompagnement et la prévention. De point de vue de prévention contre le décrochage scolaire le centre participe sur la résolution des cas individuels des élèves des écoles primaires et des étudiants des écoles secondaires, surtout dans le domaine de difficultés en maîtrise de l'apprentissage, des problèmes éducatifs, des problèmes personnels et relationnels.

Le Centre offre ses prestations à la demande de l'école ou les parents d'élève. En cas d'intervention, le Centre applique l'approche individuelle et il en intègre l'élève, ses parents et les représentants d'école.

Les méthodes principales du travail sont la prévention, le diagnostic, éventuellement le suivi renforcé de l'intervention.

Le Centre reste en coopération étroite avec des encadrants éducatifs de différentes écoles. Le personnel du Centre de prévention éducative et psychologique à Kysucké Nové Mesto intervient en même temps pour un contrat partiel (un jour par semaine) sur deux écoles secondaires comme des psychologues scolaires.

d) Raison de choix de cette pratique

Le Centre est un élément actif dans la prévention globale et l'accompagnement aux écoles secondaires, primaires et maternelles dans le territoire de Kysuce – dans le district de Kysucké Nové Mesto. Un centre similaire intervient également dans un autre district du territoire de Kysuce – dans le district de Čadca.

Dans le contexte slovaque, il existe un réseau de ces centres. L'objectif est d'avoir un centre opérationnel dans chaque district. Actuellement, il y a en Slovaquie 71 Centres d'Etat et 9 centres

privés. Certains centres, selon la nécessité, peuvent fonder leurs antennes en dehors du siège de district.

e) Autres informations importantes

La mission du Centre de prévention éducative et psychologique à Kysucké Nové Mesto (et également d'autres centres qui font partie d'un réseau national) est beaucoup plus large dans la prévention et l'accompagnement, pas uniquement dans les menaces de l'abandon précoce de l'école (la prévention et accompagnement dans différents domaines de dépendances ou l'orientation dans le choix de métier, par exemple). Cette mission large peut également être considérée comme une partie de prévention, y compris la prévention contre l'abandon précoce de l'école.

Bonne pratique B)

a) Une description succincte de la structure (autorité) – porteur de la bonne pratique

Le Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto – c'est un bureau scolaire qui gère des écoles maternelles et des écoles primaires dont le fondateur est la municipalité de Kysucké Nové Mesto et des communes voisines. Ce Bureau scolaire coordonne son action en coopération étroite avec le Bureau scolaire à Rudina, qui chapite les autres écoles maternelles et primaires sur le territoire de district de Kysucké Nové Mesto.

b) Une description succincte du contexte de la bonne pratique

Conformément à la législation de la République slovaque en vigueur, les Bureaux scolaires ont une place non remplaçable dans l'action et gestion de différentes écoles et les établissements scolaires. En Slovaquie, il y a une pluralité dans le domaine des fondateurs des écoles des établissements scolaires. Les écoles primaires peuvent être créées par les collectivités locales, les églises ou tout autre acteur (écoles privées). Les écoles secondaire peuvent être créées par la collectivité territoriale (régionale), les églises ou tout autre acteur (écoles privées). Selon la nécessité, l'Etat peut également devenir le fondateur d'une école primaire ou secondaire. L'Etat et également les différents groupes de fondateurs créeront les Bureaux scolaires. Au niveau de municipalités, généralement, les conventions sont signées entre plusieurs municipalités sur la création d'un Bureau scolaire commun.

Sur le territoire de la région de Žilina, il y a le Bureau scolaire régional (la permanence du Ministère de l'éducation nationale) comme un représentant de l'Administration d'Etat dans le domaine scolaire, ainsi que les Bureaux scolaires comme les représentants de différents fondateurs des écoles. Le Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto est une de 6 bureaux scolaires similaires impliqués dans le territoire de Kysuce.

c) Une description succincte de la bonne pratique elle-même (public cible, contenu et méthodes, résultats obtenus)

Les abandons scolaires sont rares, dans le cadre de mission de Bureau scolaire à Kysucké Nové Mesto et les écoles qui sont dans sa gestion, le directeur de Bureau suppose, que c'est le résultat des bons dispositifs préventifs de côté de la législation, des interventions d'Etat, ainsi que de l'activité des écoles elles-mêmes.

Le Bureau scolaire dans le cadre de décrochage scolaire fait un suivi et tient la statistique de ce phénomène avec pour objectif de stabiliser ou d'améliorer la situation. Néanmoins, le directeur de Bureau scolaire a déclaré, que ce type de structure ne se satisfait pas avec un taux bas de cet indice, parce qu'il s'agit, ici également, du destin d'un élève, si non tout la famille.

Pour cette raison, le Bureau scolaire dans le cadre de prévention assure:

- traitement de la problématique lors des réunions des directeurs d'écoles,
- transmission des informations aux fondateurs des écoles,
- mise au programme de formation régulière du personnel pédagogique et les directeurs d'écoles la problématique de prévention contre le décrochage,
- suivi des élèves menacés par le décrochage en concertation avec l'école et les autres acteurs.

d) Raison de choix de cette pratique

Un engagement personnel du directeur et du personnel de Bureau scolaire sur le suivi d'un phénomène, qui est peu nombreux au niveau des statistiques, mais qui présente un menace pour les individus différents ou leur famille et en même temps un risque important pour leur parcours professionnel futur, l'insertion professionnelle et donc pour la qualité de leur vie.

e) Autres informations importantes

Selon l'avis du directeur de Bureau scolaire, il est nécessaire que les Bureaux scolaires s'occupent de la problématique de décrochage scolaire.

Bonne pratique C)

a) Une description succincte de la structure (autorité) – porteur de la bonne pratique

Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille – un réseau national des organismes d'Etat chargés de l'exécution de service d'emploi et le versement des aides en pénurie ou l'ensemble des indemnités sociales versées par l'Etat.

Un partage avec des fondateurs des écoles ou les communes est nécessaire.

b) Une description succincte du contexte de la bonne pratique

Les Bureaux pour l'emploi, les affaires sociales et la famille sont entre autre, des bureaux d'Etat qui versent l'aide dans la pénurie. L'aide dans la pénurie est un système sociale de premier secours principal contre la menace par une pauvreté extrême.

Les subventions affectées à l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation (au niveau de l'école maternelle et primaire) pour les enfants issus d'un milieu défavorisé (ou des familles menacées par la pauvreté) font partie de cette agenda.

c) Une description succincte de la bonne pratique elle-même (public cible, contenu et méthodes, résultats obtenus)

Les bénéficiaires finaux sont les enfants, qui fréquentent l'école maternelle ou primaire et sont issus des familles qui touchent l'aide dans la pénurie. Pour dire simplement, l'aide dans la pénurie est offerte aux individus ou aux familles, dont les recettes sont inférieures au minima social et ils ont droit à une charge/indemnité en pénurie ou à un supplément à cette charge/indemnité. Les droits et la façon de calculer sont définis par la réglementation.

Dans la situation si les familles, dont les enfants fréquentent l'école maternelle ou primaire et répondent en même temps aux conditions pour verser les charges/indemnités en pénurie, ils ont droit à toucher les deux subventions relatives à la scolarisation des enfants. Il s'agit de:

- A) Subvention pour l'alimentation – est versée au montant d'1 € par jour, si l'enfant fréquente la cantine et le parent cofinance l'alimentation au montant de 0,03 au 0,17 €.
- B) Subvention pour le matériel scolaire au montant de 33,19 € pour une année scolaire.

Ce sont surtout les fondateurs des écoles ou les communes, dans lesquelles les écoles sont créées par l'Etat, ou l'association des parents de ces écoles, qui ont droit de demander ces types de subventions.

Les subventions sont versées comme des arrhes qui passent ensuite en compte.

Selon l'étude au près des bureaux la subvention est opérationnelle, mais dans les districts où il y a une concentration plus importante des familles avec des droits à l'aide en pénurie, en combine avec un principe ethnique (les Romes, par exemple) la subvention pour l'alimentation n'est exploitée que pour une partie, parce que les parents ne veulent pas (ne peuvent pas) verser le cofinancement au maximum 0,17 € pour un plat complet.

d) Raison de choix de cette pratique

Une des raisons graves de décrochage scolaire, éventuellement non fréquentation de l'école sont des raisons économiques – les parents ne disposent pas des moyens suffisants pour que leurs enfants puissent répondre à l'obligation scolaire. C'est la raison pour laquelle l'Etat offre cette subvention.

e) Autres informations importantes

La demande de subvention doit être établie par l'acteur compétent et déposée au Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille. La demande ne peut pas être déposée par les parents. Pour obtenir la subvention une coopération est indispensable – entre le fondateur de l'école (communes), fournisseur - le Bureau pour l'emploi, les affaires sociales et la famille, ainsi que les parents d'élève.

10. Les conclusions, la synthèse et les recommandations résultant des réalités recensées

La situation dans le domaine de décrochage scolaire en République slovaque, en comparaison avec d'autres partenaires du projet, est dans plusieurs aspects différente, on peut dire plus favorable, en générale.

Dans une comparaison transnationale (selon les données d'Eurostate) la Slovaquie fait partie des pays avec un taux de décrochage scolaire le plus bas parmi les pays de l'UE, qui actuellement varie entre 5,5 et 6,5 %.

En Slovaquie, surtout au niveau des écoles primaires, ou plus proprement dit dans la période de l'obligation scolaire, il y a un système des outils préventifs.

Respect (et accomplissement) de l'obligation scolaire est surtout géré par la législation comme une obligation de laquelle on ne peut pas donner une exception. Il y a une obligation pour les parents dans ce domaine avec des sanctions en cas de son non respect.

Tout système scolaire (les écoles et les établissements) en ce qui concerne son organisation et son fonctionnement et conçu de manière à créer des conditions pour répondre/respecter l'obligation scolaire.

Le climat dans la société, provenant du contexte historique et culturel fait une partie importante de la prévention. Fréquenter l'école (répondre à l'obligation scolaire) fait partie des règles sociétaux acceptés.

La Slovaquie est un pays relativement fermé de point de vue d'immigration et n'est pas attirant pour les immigrés. Les migrants considèrent la Slovaquie plutôt comme un pays de transit, pas pour un pays de destination finale. Ce sont donc uniquement des raisons et problèmes „intérieurs“ qui se présentent dans le phénomène de l'abandon scolaire.

De point de vue de prévention dans le système scolaire, un sous-système d'accompagnement et des conseils il est important, composé de l'activité des encadrants éducatifs qui sont impliqués dans les écoles, de l'activité des Centres de conseils pédagogiques et psychologiques et de prévention et sur certaines écoles plus grandes également de l'activité des psychologues scolaires.

La place importante dans la prévention est également réservée aux différents Bureaux scolaires et leur activité.

Un taux relativement bas de décrochage scolaire ne présente que un point de vue sur la problématique des jeunes et leur opportunité de l'insertion professionnelle. Un problème spécifique de la Slovaquie est le chômage important des jeunes de moins 29 ans, y compris ceux qui ont réussi à terminer le cursus secondaire ou les études universitaires.

Cela prend le reflet dans la comparaison des pays dans l'indice NEET (Not in Education, Employment or Training), où la Slovaquie en 2011 parmi les 27 Etats membres de l'UE est positionnée avec le taux de 18,7 % au 8^{ième} la plus mauvaise place. Le taux est également plus mauvais que la valeur moyenne de l'UE (moyenne de UE de 27 présente 15,4 %).

Bibliographie:

Certaines données statistiques demandés de Centre des données scientifiques et techniques de la République slovaque

Certaines données statistiques demandés d' Eurostat (<http://ec.europa.eu/eurostat/statistics>)

Les avis des directeurs des écoles primaires et secondaires sur le décrochage scolaire (résultats d'une étude réalisées) PhDr. Marianna Pétiová, PhD. , Centre des données scientifiques et techniques de la République slovaque

Certaines parties des réglementation juridique de la République slovaque (surtout la loi scolaire)

Site internet de Ministère de l'éducation nationale de la RS (www.minedu.sk)

Site internet de Ministère du travail, des affaires sociales et la famille (www.employment.gov.sk)

Site internet de Centre des données scientifiques et techniques de la RS (www.cvtisr.sk)

Site internet de + Administration territoriale de Žilina (www.regionzilina.sk)